

Une Année de Préparation

RAPPORT MORAL

Une équipe

Président et Trésorière depuis 2017 – Changement de Secrétaire en cours d'année
Toujours les mêmes membres « historiques » gage de continuité
De nouveau adhérents avec la volonté d'être actifs
Des adhérents ayant des responsabilités dans les Quartiers

Une volonté

Volonté de continuité

En se basant sur les besoins réels des Brivistes en matière de circulation cycliste urbaine, développer ce qui a été entrepris dans le « Partage de la Rue » avec l'organisation et le mode de fonctionnement par Groupes (Projets Cyclables – Animations – Communication – Relations Mairie), mis en place en 2016, toujours dans le but :

- ❖ Comment rendre nos actions plus efficaces, plus visibles ?
- ❖ Comment faire adhérer et fédérer plus encore les bonnes volontés ?

Et surtout

- ❖ Comment rendre le Réseau Cyclable Briviste sûr, pratique et convivial pour amener le plus grand nombre à la pratique du vélo ?

Volonté de collaborer avec la Municipalité.

Courant 2019, après une inflexion dans la forme des réunions Mairie / BVC qui deviennent des Groupes de Travail axés sur la facilité de circulation des cyclistes dans le cadre de la Page Urbaine et, à partir du deuxième semestre, une véritable préparation d'un plan d'action pour la mise en place d'un Réseau Cycliste Briviste avec l'intégration des travaux d'un Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage et la prise en compte des besoins et souhaits des cyclistes dégagés par la forte participation de l'agglomération Brive – Malemort au Baromètre des Villes Cyclables 2019.

Volonté d'avoir une participation active des Quartiers

- ❖ Plusieurs conseillers de Quartier (voire de Présidents) sont membres de Brive Ville Cyclable
- ❖ Les Quartiers connaissent les besoins des habitants et organisent des actions en faveur de la circulation des cyclistes

Volonté de développer la Communication

BVC s'est aperçue que 90% des Automobilistes, Cyclistes ou Piétons ne connaissent pas les règles de circulation urbaine qui permettent des déplacements d'une manière Conviviale et Sécurisée.

Ce constat nous a permis d'initier une réflexion sur la communication à mettre en place avec le concours de la Municipalité et des Quartiers mais aussi une visibilité plus importante de la part des médias (journaux, télévision).

Une Animation avec des hauts et des bas

- ❖ Fête du vélo assez réussie avec la participation de Monsieur le Maire qui nous a accompagnés pendant la sortie, se joignant ainsi à une quarantaine de cyclistes de tous âges.
- ❖ Pas de manifestation lors des journées du Patrimoine
- ❖ Bonne participation au Forum des Associations
- ❖ Animation « Vélo-Lampions » programmée et organisée cette année a été suivi par une dizaine de participants seulement.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les Réunions

Réunions Mensuelles

L'organisation de ces réunions mensuelles est facilitée grâce à la mise à disposition gracieuse de la salle de la Maison des sports.

La participation de tous les adhérents et toute personne qui peut se reconnaître dans notre démarche.

Il y a eu 9 Réunions Mensuelles en 2019.

Le compte-rendu de chaque réunion est distribué par mail aux adhérents, et publié sur le site de BVC

Pour rappel, l'Assemblée Générale pour l'année 2018 a été réunie le vendredi 08 février 2019.

Réunions avec la ville de Brive (élus et les services techniques)

Cinq réunions organisées avec la ville de Brive

- ❖ Les 16 janvier 2019 – 6 mars 2019 – 5 juin 2019 – 6 novembre 2019 – 11 décembre 2019

Personnes présentes à ces réunions :

- ❖ Jean-Pierre Vernat – Adjoint au Maire (selon disponibilité)
- ❖ Olivier Nicaud – DGA des Services Techniques de l'Agglo
- ❖ Véronique Trillot – Régis Broyer – Benoît Delmas – Didier Faurel des Services Techniques
- ❖ Cyril Granet du Service Communication (selon ordre du jour)

Nature des échanges et des propositions

- ❖ Définition des aménagements à effectuer, en tenant compte des préconisations du Consultant, pour concrétiser le Schéma Directeur Cyclable Briviste
- ❖ Bouclage des opérations découlant de la « Veille », qui est le recueil des anomalies constatées par les cyclistes puis collationnées et transformées en fiches par BVC pour être proposées aux Services Techniques.
- ❖ Programmation d'actions de Communication sur les modalités de circulation en particulier en Centre-Ville

Quatre réunions spéciales

- ❖ Le 4 avril 2019, réunion d'étape du Schéma Directeur Cyclable Briviste avec l'AGGLO.
- ❖ Les 19 juin et 23 septembre pour une présentation du travail de l'Assistant à la Maitrise d'Ouvrage.
- ❖ Les 4 et 26 septembre 2019 pour affiner les opérations de marquage, observer les écarts avec le réseau présenté par l'AMO par rapport à la feuille de route vue avec Monsieur le Maire le 9 juillet 2018, qui est d'instaurer des axes structurants à 50 km/h dotées de bandes ou pistes cyclables – Le reste des rues en secteurs résidentiels et/ou pavillonnaires passant en « Zone 30 ».

Sortie vélo avec les élus et les services

Il y a eu uniquement une sortie à vélo avec les Élus et Services Techniques en 2019 :

- ❖ En juin avec Monsieur le Maire lors de la Fête du Vélo

ANIMATIONS ORGANISÉES PAR L'ASSOCIATION

Fête du vélo – samedi 01 juin 2019

Dans le cadre de l'événement national Fête du Vélo, BVC a organisé une journée d'animations dédiées au vélo en ville :

- ❖ Cyclo-manège, manège à pédale, créé par Guy Chaumont, sur la place Charles de Gaulle, de 10h à 18h.
- ❖ Parcours dans la ville à la découverte des aménagements à partir de 17h00
- ❖ Stand pour sensibiliser à la pratique du vélo à Brive,

On Y Va à Vélo – Tous les deuxièmes et derniers dimanches du mois de 10h00 à 11h30

Sorties afin d'accompagner les cyclistes qui se sentent non aguerris, sur des parcours de leur choix, de manière à leur faire constater que la mixité Voiture – Vélo – Piéton n'est pas un frein à la pratique cycliste et que grâce à la connaissance des règles, on peut « Partager la rue » de façon Conviviale et Sécurisée.

- ❖ 12 sorties ont eu lieu en 2019. Quelques sorties ont été annulées pour cause de pluie

Participation de l'Association à des Animations

Forum des Associations - dimanche 15 septembre 2019

Notre association a participé au traditionnel Forum des associations organisé, chaque rentrée, par le service de la Vie associative de la ville de Brive, à l'espace des Trois Provinces.

- ❖ Une occasion d'échanger avec les associations brivistes et de faire la promotion de BVC auprès du grand public venu nombreux.
- ❖ Quelques adhésions ont été prises lors de cette journée.

Foire Bio de Brive - dimanche 29 septembre 2019

Sollicité par les organisateurs de la foire bio de Brive, le Cyclo-manège a animé l'événement sous la Halle Georges Brassens toute la journée.

- ❖ C'est grâce à la disponibilité en particulier de Guy, Marie-Agnès, Gaëlle, Laurent, Marc et d'autres membres de l'association que cette mise à disposition a été possible.

RAPPORT FINANCIER

Voir le détail en Annexe

Principaux chiffres à retenir :

- ❖ 18 adhérents dont 10 familles.
- ❖ Exercice 2019 clôturé en déficit de **53,00€** (Dépense exceptionnelle : achat d'un ordinateur – 354,00€).
- ❖ Solde Bancaire au 31 décembre 2019 : Crédit de **858,36€**
- ❖ Une subvention de 400€ sera demandée pour l'exercice 2020.
- ❖ L'association va renouveler ses adhésions à la **FUB** et à l'**AF3V**.
- ❖ La cotisation, qui restera inchangée pour l'adhésion à l'Association Brive Ville Cyclable a donc été fixée à **7€ (14€ pour une famille)** pour la période 1^{er} janvier 2020 – 31 décembre 2020.
Merci à toutes les personnes désirant devenir membres de BVC de retourner le bulletin d'adhésion renseigné avec le chèque de règlement de la cotisation.

VALIDATION DES RAPPORTS – ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Validation des rapports

- ❖ Le rapport moral a été validé à l'unanimité
- ❖ Le rapport Financier a été validé à l'unanimité

Bureau

Selon les statuts, le Bureau, composé du Président(e), du Trésorier(ère) et du Secrétaire est élu pour trois (3) ans. La dernière élection ayant eu lieu en 2017, une élection est donc proposée aux adhérents à jour de leur cotisation 2019.

Seul un candidat à la Présidence s'est déclaré :
Didier ROBERT

Le Bureau est donc constitué comme suit :

- ❖ Président : Didier ROBERT
- ❖ Trésorière : Marie-Ange COTTREEL
- ❖ Secrétaire : Gaëlle PAULIN

Pour éviter cette situation d'incertitude sur les candidatures, une modification des statuts concernant l'élection du Président et la constitution officielle du Bureau sera proposée lors de la Réunion Mensuelle du 11 février 2020.

PERSPECTIVES 2020

S'appuyant sur son **Équipe** et sa **Volonté** affichée d'être au **Service des habitants de l'Agglomération**, **BVC** fera de **2020** une année consacrée à la concrétisation du **Réseau Cyclable Briviste** de manière à offrir à tous ceux qui ont fait le **Choix du Vélo** comme **Moyen de Déplacement Urbain Quotidien**, une circulation **Sécurisée**, **Pratique** et **Conviviale**

Les Projets – Groupe 2

Animations

Certaines animations sont proposées, dans le cadre national, en suivant le calendrier proposé par la FUB.

BVC participe au « Forum des Associations »

Organise la « Fête du Vélo » - « Vélo-Lampions » - « On Y Va à Vélo »

Fête du vélo – samedi 06 juin 2020

- ❖ Cyclo-Manège.
- ❖ Stand de Communication.
- ❖ Circuit en ville.

Forum des Associations – dimanche mi-septembre 2020

- ❖ Stand de Communication.

Vélo Lampions – mi-décembre 2020

- ❖ Circuit festif et éclairé en ville pendant le Marché de Noël.

On Y Va à Vélo – le 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois (à partir de mars)

- ❖ Sortie « pédagogique » pour la mise en pratique des Règles de Circulation Urbaines
- ❖ Ouverte à tous et gratuite.

Les Projets – Groupe 1 / Groupe 4

Aménagements Cyclistes

- ❖ Participation à l'Élaboration et Suivi des travaux de la mise en forme du **Réseau Cyclable Briviste**
 - dans le cadre de la Stratégie adoptée qui est que toutes les voies hors Axes de Transit sont des Zones Apaisées (Zone 30 – Zone de Rencontre – Aire Piétonne),
 - en prenant en compte les différents aménagements préconisés par le Consultant et qui ont été adoptées au Conseil de la CABB et enrichi par BVC
 - conforme aux dispositions du Code de la Route et aux prescriptions du CEREMA
 - ✓ Aménagement des **Axes de Transit à 50 Km/h** (Bande et / ou Pistes Cyclables)
 - ✓ Aménagement des secteurs résidentiels et/ou pavillonnaires en « **Zone 30** »
 - Intervention de Monsieur Soulier :
Monsieur le Maire a insisté sur la nécessité d'avoir une suite « pédagogique » lors de la mise en place du Réseau Cyclable en y intégrant la participation des Quartiers et ainsi avoir un accompagnement au plus près des Brivistes afin de créer une large adhésion autour des aménagements nouveaux et en particulier des « Zones 30 » qui ne doivent pas être vécues comme une punition mais, au contraire, comme une avancée pour la qualité de vie urbaine et, au-delà des aspects sécuritaires et environnementaux évidents, notamment en matière de réduction des nuisances sonores pour les riverains.
 - ✓ Aménagement des « **Points Noirs** » recensés par les réponses au Baromètre des Villes Cyclable et l'Expertise des membres de BVC.

Veille des Aménagements Existants

- ❖ Difficultés ou dégradations des aménagements ou de la chaussée remontées par les cyclistes à BVC
- ❖ SAS vélos – Céder le Passage Cycliste - Signalisation
- ❖ Attache-vélos – Garages à vélos

Les Projets – Groupe 3

Communication

- ❖ Professionnaliser la Communication avec l'aide de la Municipalité et des Quartiers.
- ❖ Multiplier les actions d'information auprès des automobilistes, cyclistes et piétons afin d'expliquer les Règles de Circulation Urbaine:
 - ✓ Par une présence récurrente dans la Presse ou Brive Magazine
 - ✓ Par une présence plus soutenue sur les Réseaux Sociaux
 - ✓ Lors des actions d'animation
 - Sorties On Y Va À Vélo
 - Fête du Vélo
 - Vélo Lampion
- ❖ Développer en toute occasion les thèmes suivants
 - ✓ Se déplacer en milieu urbain n'est pas faire la guerre
 - ✓ Chaque usager doit prendre en charge sa propre sécurité
 - ✓ Le vélo est un moyen de déplacement à part entière
 - Ne doit plus être considéré comme un objet fait uniquement pour les loisirs
 - Les cyclistes ne sont pas des « sous-usagers » de la voirie
 - ✓ Une voie urbaine ne peut être désignée comme cyclable que si elle est goudronnée
 - ✓ Toutes les voies urbaines sont ouvertes à la circulation cycliste
 - ✓ En toute circonstance il convient de rouler à droite
 - Attention au « Double Sens Cyclable »
 - ✓ Pour les cyclistes ; rouler sur la chaussée est plus qu'un droit : c'est un devoir
 - ✓ Les « Zones 30 » adaptent la vitesse des usagers aux infrastructures urbaines
 - ✓ Les marquages sur la chaussée traduisent les injonctions du Code de la Route
 - ✓ Le cycliste n'a qu'une seule carrosserie, c'est la connaissance et surtout le respect du Code de la Route par tous

QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Marie-Ange Cottreel

- ❖ Adopter une démarche de projet pour faire connaître l'association et développer nos actions.
 - ✓ Suggestion de moyens d'action
 - Recherche de partenariats (écoles, collèges, lycées, commerces, associations ...)
 - Appel à idées et projets parmi les adhérents et sympathisants.
- ❖ Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine Réunion Mensuelle du 11 février 2020.

REMERCIEMENTS

L'association remercie Monsieur Frédéric Soulier, maire de Brive et Président de la Communauté d'Agglomérations du Bassin de Brive pour sa présence qui a été ressentie comme un soutien à BVC de la part de la Municipalité.

L'association remercie de leur présence

- ❖ Monsieur Olivier Nicaud, DGA des Services Mutualisés – Aménagements et Services Techniques.
- ❖ Toutes les personnes, adhérents ou non qui ont pu se déplacer

Personnes excusés

- ❖ Monsieur Jean-Pierre Vernat – Adjoint en charge de l'Aménagement Urbain,
- ❖ Madame Marie-Line Laval et Monsieur Régis Broyer, Développement Durable et Mobilité à la CABB
- ❖ Monsieur Francis Mons, Délégation Régionale Nouvelle Aquitaine de l'AF3V
- ❖ Madame Françoise Kowalczyk, présidente de l'association du Quartier « Saint Antoine » Q9,
- ❖ Monsieur Jean-Pierre Champclaux président de l'association du Quartier « Cœur de Brive » Q1, et plusieurs membres adhérents actifs.